

## L'Edito

### Comment trouver un peu de bonheur malgré la crise ?

L'embellie de la fin de l'année 2009 a été courte et faible. Il n'était guère imaginable que la plus sévère crise que le monde ait connue depuis 1939 se termine d'un coup de baguette magique d'autant plus que les remèdes appliqués s'apparentent avant tout au jeu du bonneteau, les dettes passant d'une main à une autre. Les pays de l'Union européenne doivent faire face à une crise de défiance provoquée par de faibles perspectives de croissance et par une incapacité chronique à engager des réformes structurelles. Les Etats-Unis ont une capacité de rebond plus importante et disposent de l'arme monétaire, arme qui est stérilisée au sein de la zone euro. L'Europe est apparue aux yeux des investisseurs comme le continent malade de l'économie mondiale. Du fait de son poids économique et financier, l'Europe a la capacité de faire vaciller les bourses. Les investisseurs ont sanctionné la mauvaise gestion publique de certains Etats et l'absence de mécanismes de correction. Aux Etats-Unis, la mobilité de la population et les interventions de l'Etat fédéral permettent de réduire des divergences de développement entre les Etats. L'espoir mis en certains dans l'inflation pour effacer les dettes semble s'étioler. La réaction des marchés a rappelé que les prêteurs n'avaient pas l'intention de voir leurs titres se transformer en assignats. L'épargnant risque donc de payer les faiblesses structurelles de l'économie mais aussi l'assainissement des comptes publics rendu obligatoire. La seconde facture sera certainement plus dure à supporter à court terme que la première mais peut être porteuse de croissance si elle est bien conduite. Ce que l'épargnant paiera en impôt, il peut espérer le récupérer par une meilleure valorisation à venir de son patrimoine.

Philippe Crevel

Juin 2010—N° 47

## L'Actualité

### La famille avant la retraite et la santé !

Selon l'enquête réalisée par le Cercle des Epargnants\*, la motivation première des Français pour épargner est de venir en aide à leur famille (29 %), devant la retraite (25 %) et la crainte d'avoir un problème de santé (19 %). Tout logiquement, la préparation de la retraite arrive en tête des préoccupations pour les 35/64 ans. Pour les moins de 35 ans, la priorité est l'acquisition de la résidence principale. Cette volonté s'exprime à travers la souscription d'un plan ou d'un compte d'épargne logement. 53 % des moins de 35 ans ont ou veulent ouvrir un de ces deux produits quand la moyenne au sein de la population est de 45 %.

### Près d'un jeune actif sur deux déclare avoir un contrat d'assurance !

47 % des jeunes actifs de 25 à 34 ans disposent d'un contrat d'assurance-vie et 13 % des jeunes qui n'en ont pas souhaitent en ouvrir un prochainement. Le taux le plus élevé de possession est constaté chez les 35-49 ans (61 %) pour une moyenne de 51 % ce qui correspond aux chiffres réels (12 millions de ménages possèdent un contrat d'assurance-vie).

### N'oubliez pas l'article 83 !

Les régimes professionnels supplémentaires se développent chez tous nos partenaires, en Suède, en Allemagne, en Espagne ou au Royaume-Uni. L'épargne retraite assure, en moyenne, au sein de l'OCDE, plus de 20 % des revenus des retraités contre 5 % en France. Face aux défis démographiques et aux souhaits des Français de partir tôt et de maintenir autant que possible leur futur pouvoir d'achat, la constitution de compléments de retraite à travers des dispositifs collectifs s'impose. En France, deux supports existent, le PERCO, le Plan d'Epargne Retraite Collectif, un dérivé de l'épargne salariale et l'article 83, un contrat collectif d'assurance retraite permettant de mieux prendre en compte les différentes catégories de salariés. Or, les pouvoirs publics semblent vouloir privilégier le PERCO qui, en 6 ans, n'a été pourtant souscrit que par 557 000 salariés quand plus de 2 millions de salariés sont couverts par un article 83. Avant de révolutionner toute l'épargne salariale qui est tout à la fois appelée à soutenir la consommation et à financer la retraite, il serait peut-être intéressant de se pencher sur un produit qui a fait ses preuves...

*\*Les chiffres du sondage mentionné dans la présente lettre sont issus de l'enquête réalisée par l'Institut CSA, par téléphone, les 14 et 15 avril 2010 auprès d'un échantillon national représentatif de 1006 personnes âgées de 18 ans et plus, constitué d'après la méthode des quotas (sexe, âge, profession) après stratification par région et catégorie d'agglomération. Le Cercle des Epargnants, sous l'autorité de Jérôme Jaffré, directeur du CECOP, publie chaque année, depuis 2004, une enquête sur les Français et la retraite.*





LE CERCLE DES EPARGNANTS

## En Bref

### L'épargne au service des retraites

La réforme des retraites comportera des dispositions alourdissant les prélèvements sur les revenus du patrimoine. Le prélèvement social qui était passé en 2009 à 12,1 % afin de financer le RSA risque d'augmenter d'un point avec une sortie de ce point supplémentaire du bouclier fiscal. Le rendement devrait être de 1,5 milliard d'euros ce qui ne comblera qu'une très faible partie du déficit de 2010, supérieur à 10 milliards d'euros.

### Recul du PIB, petit flash back

En 2009, le recul du PIB par habitant aura été de 2,7 points soit le plus élevé enregistré depuis 1934. Au 20<sup>ème</sup> siècle, la plus forte chute avait été enregistrée en 1932 avec une contraction de 8,8 points. En 1931, la baisse avait été de 4,8 % et de 3,5 % en 1930. De 1927 à 1938, la France a connu plus de sept années de recul du PIB par habitant.

### Taux d'intérêt et dette

Sur longue période, le taux d'intérêt des emprunts publics des grands Etats industrialisés évolue autour de 4 %. Avec des taux de 3 % voire en dessous pour les meilleures signatures, la situation actuelle constitue une exception.

### Les épargnants reculent face aux risques

Selon une étude de l'AMF publiée au mois de mai 2010, la part des actifs risqués dans le patrimoine financier des ménages est de 20 %, en recul par rapport à l'an 2000 de 7,1 points. Au sein des actifs risqués, les placements obligataires ont accru leur part passant de 30,9 à 32,8 %. Le poids des actions en détention directe ou indirecte est évalué à 12 % au sein du patrimoine des ménages.

## Toiletter le PERP !

Le PERP qui fête sa 6<sup>ème</sup> année de commercialisation est sur un plateau au niveau de son développement. En 2009, seulement 62 000 nouveaux PERP ont été souscrits portant le total à 2,1 millions. La Fédération Française des Sociétés d'Assurances estime que 8,8 % des actifs concernés (salariés du privé) sont couverts. Le montant des cotisations a atteint 1,053 milliard d'euros soit une hausse de 2 % par rapport à 2008. L'encours est de 5,3 milliards d'euros en hausse de 31 % sur un an. En revanche, le montant des versements reste faible. Pour près de trois quarts d'entre eux, ils sont inférieurs à 500 euros. Le versement moyen est de 510 euros. L'encours moyen des plans est de 2 600 euros. Ce n'est pas avec un tel montant que les épargnants peuvent se constituer de réels suppléments de revenus par capitalisation. Promis depuis plusieurs années, le toilettage du PERP est une nécessité afin de répondre à une demande réelle des épargnants. Une simplification de sa gestion (taux garanti aligné sur les Contrats Madelin qui sont les cousins du PERP), un allègement des contraintes administratives pesant sur les associations supports de ce produit, une amélioration des possibilités de réversion ainsi que l'ajout possible aux contrats d'outils de prévoyance doperaient le PERP sans en renchérir le coût pour les finances publiques.

## Epargne et crise

La récession de 1973 avait conduit à une hausse du taux d'épargne de 19,7 % à 21,2 % du revenu disponible brut. Le taux d'épargne financière était passé de 4,7 à 5,2 %. Sur cette même période, le taux d'investissement des entrepreneurs individuels s'était abaissé de 3 à 2,5 %. Ce schéma de remontée du taux d'épargne ne s'est pas reproduit au moment du second choc pétrolier. En revanche, en 1993, année où la contraction du PIB avait été de 0,9 % du PIB, le taux d'épargne des ménages a augmenté d'un point de 14,6 à 15,5 % du PIB. Le taux d'épargne financière avait progressé de 1,4 point en passant de 5,5 à 6,9 %. De même, le taux d'investissement des entrepreneurs individuels a chuté de 1,7 à 1,4 %.

La crise de 2007/2009 a eu les mêmes effets que les deux précédentes. Le taux d'épargne des ménages a regagné 1,5 point en s'élevant à 17 % fin 2009 contre 12,3 % en 2008. L'épargne financière a connu une hausse sans précédent en passant de 4,5 à 6,8 %.

Les ménages français ont, tout à la fois, cherché à s'assurer en augmentant leurs réserves financières mais ils ont voulu également reconstituer une partie du patrimoine entamé par la brusque chute des valeurs. Il est aussi constaté que les périodes d'envolée des déficits publics s'accompagnent d'une progression de l'épargne des ménages qui veulent se prémunir des inévitables futures hausses d'impôt. Comme quoi, l'épargnant est souvent un citoyen qui s'ignore. Il acquiert des obligations d'Etat avec son contrat d'assurance-vie ou ses SICAV et met de l'argent de côté pour faire face aux augmentations des prélèvements.